

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

9 FÉVRIER 2011

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 9 FÉVRIER 2011, à 13 h 45 (1 h 45 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

02-11-043A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 13 h 45, adoption de l'ordre du jour et mot/rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

02-11-044A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2011.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2011 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

02-11-045A

Questions de M. Gilles Lepage :

- Décrochage scolaire – Estimé à 22 % en 2008 pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Au Témiscamingue s'ajoute la proximité de l'Ontario représentant pour Témiscaming un taux de 38 %. Les élus municipaux sont conscients de cette problématique. La Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, le Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue, la MRCT et la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue organisent pour le 27 avril prochain, un colloque témiscamien sur le thème « La persévérance scolaire et la réussite éducative.

Cette situation concerne les dirigeants scolaires et municipaux, mais également les parents.

- Reprise des opérations aux usines de la Commonwealth Plywood?

L'usine de Belleterre devait reprendre ses opérations en janvier 2011, pour une vingtaine de semaines. Le dossier relève de la municipalité de Kipawa et la ville de Belleterre. Dans une lettre datée du 2 février 2011, la ville de Belleterre demande à la MRCT d'annuler ses résolutions du 28 avril et 16 juin 2010 requérant du MRNF le retrait des CAAF de la Commonwealth Plywood afin d'accommoder de nouveaux promoteurs.

02-11-046A

Transfert du projet Écoflamme au territoire MRCT.

Mise en situation

Dans un communiqué daté du 24 janvier 2011 la compagnie Fabrication Écoflamme annonçait le transfert du projet Écoflamme à la MRCT.

L'objectif pour Écoflamme est que le projet via la MRCT demeure en suspens, le temps d'identifier un promoteur représentatif du milieu pour sa mise en œuvre au Témiscamingue. Écoflamme conserve la propriété et le droit de choisir éventuellement le promoteur du projet.

02-11-047A

Retour sur le colloque sur l'avenir des services de sécurité incendie du Témiscamingue tenu le 22 janvier 2011.

Un compte rendu sera déposé au conseil des maires du 16 février 2011.

Le comité administratif est satisfait du colloque, de l'information reçue ainsi que la qualité de l'animation. 49 personnes ont participé au colloque, dont 16 maires / mairesses, 9 conseillères / conseillers municipaux, 10 directeurs de service incendie et 4 pompiers.

Perspectives Pacte rural 2010.

02-11-048A

Le comité administratif prend acte du rapport d'utilisation du Pacte rural 2010.

Ledit rapport sera présenté officiellement au conseil des maires lors d'une prochaine séance.

En date des présentes, les investissements totalisent 197 783,43 \$ sur un budget total 2010 de 376 978,95 \$.

Un rappel s'impose auprès des municipalités sur la pertinence d'accélérer les investissements.

02-11-049A

Rapport d'étape Internet haute vitesse au Témiscamingue.

Mise en situation

Communication-Témiscamingue est à refaire l'étude de marché, selon la compétition qui se développe de plus en plus de la part des grandes chaînes (à suivre) au Témiscamingue.

02-11-050A

Cheminement révision du schéma d'aménagement.

Mise en situation

➤ Un règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire est en préparation afin de conclure dans le dossier des îlots déstructurés pour les municipalités de Moffet, Notre-Dame-du-Nord, Rémigny et St-Édouard-de-Fabre;

➤ La démarche de dézonage est entreprise dans 7 municipalités.

02-11-051A

Cheminement de la refonte du site Web de la MRCT.

Le projet est en développement.

Le cheminement à date est très satisfaisant.

02-11-052A

Maintien du projet d'identification patrimoniale et culturelle dans l'ensemble des municipalités de la MRC de Témiscamingue.

Attendu que la MRC de Témiscamingue désire poursuivre le projet d'identification patrimoniale et culturelle dans l'ensemble des municipalités de la MRCT;

Attendu que les frais engendrés par ce projet sont supérieurs au montant attribué aux dossiers culturels de la MRCT (Commission culturelle);

Attendu que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine offre un programme d'aide financière correspondant à ce type de projet;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Qu'une demande d'aide financière soit effectuée auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de leur programme « Aide au projet d'accueil »;
- ❖ Que le montant de la demande financière soit de 15 000 \$;
- ❖ Que M. Arnaud Warolin, préfet, soit le mandataire de cette demande.

02-11-053A

Certificat de conformité

Approbation de la modification adoptée par la municipalité de Latulipe-et-Gaboury à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 11-02-02 adopté le 11 janvier 2011 (second projet) – zonage).

Considérant qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au 3^e alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le conseil de la Municipalité régionale de comté.

Considérant que la municipalité de Latulipe-et-Gaboury désire amender son règlement de zonage n° 74-97 présentement en vigueur pour permettre un projet de transformation des produits laitiers dans le village.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Latulipe-et-Gaboury à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 11-02-02 adopté le 11 janvier 2011 (second projet) – zonage).

Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

À l'exception des dispositions relatives à la protection des rives (RCI, article 4.4) et des dispositions relatives à l'amendement d'un règlement municipal d'urbanisme ou à l'adoption d'un règlement d'emprunt (RCI, articles 8.4 et 8.5), la municipalité de Latulipe-et-Gaboury est exclue de l'application du Règlement de contrôle intérimaire.

Après analyse, le règlement de zonage n° 11-02-02 soumis par la municipalité de Latulipe-et-Gaboury ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI et peut entrer en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Conformité au schéma d'aménagement

Le schéma d'aménagement de la MRCT est entré en vigueur le 3 novembre 1995. Les changements proposés n'affectent pas des éléments ou des zones mentionnés au schéma d'aménagement. Le règlement n° 11-02-02 apparaît donc conforme aux dispositions du schéma d'aménagement et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 11 janvier 2011 (second projet)

Date de réception à la MRCT : 12 janvier 2011

Certificat de conformité

Approbation de la modification adoptée par la municipalité de Fugèreville à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 278-4-2010 adopté le 10 janvier 2011 – zonage).

02-11-054A

Considérant qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au 3^e alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le conseil de la Municipalité régionale de comté.

Considérant que la municipalité de Fugèreville désire amender son règlement de zonage n° 227-07-95 présentement en vigueur pour le développement de la villégiature privée sur une partie du terrain du Domaine de la Baie Gillies, soit 58 hectares (143 acres).

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Fugèreville à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 278-4-2010 adopté le 10 janvier 2011 – zonage).

Conformité au Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

À l'exception des dispositions relatives à la protection des rives (RCI, article 4.4) et des dispositions relatives à l'amendement d'un règlement municipal d'urbanisme ou à l'adoption d'un règlement d'emprunt (RCI, articles 8.4 et 8.5), la municipalité de Fugèreville est exclue de l'application du Règlement de contrôle intérimaire.

Après analyse, le règlement de zonage n° 278-4-2010 soumis par la municipalité de Fugèreville ne peut d'aucune manière venir en contradiction avec les dispositions du RCI et peut entrer en vigueur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Conformité au schéma d'aménagement

Le schéma d'aménagement de la MRCT est entré en vigueur le 3 novembre 1995. Les changements proposés n'affectent pas des éléments ou des zones mentionnés au schéma d'aménagement. Le règlement n° 278-4-2010 apparaît donc conforme aux dispositions du schéma d'aménagement et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 10 janvier 2011

Date de réception à la MRCT : 21 janvier 2011

02-11-055A

Rapport d'exploitation 2010 « Le Baladeur – Transport collectif » et réclamation 2011 au ministère des Transports du Québec.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le rapport d'exploitation 2010 « Le Baladeur – Transport collectif » présenté au ministère des Transports dans le cadre du « Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural »;
- ❖ De demander au ministère des Transports une contribution financière au montant de 69 400 \$ pour l'année 2011, tel que prévu au plan d'affaires 2008-2013 Le Baladeur.

Dans cette perspective, la MRC de Témiscamingue confirme sa contribution 2011 au montant de 34 700 \$, tel que prévu au plan d'affaires :

➤ Contribution MRCT et partenaires en services	34 700 \$
➤ Contribution MTQ	69 400 \$
➤ Membership	<u>550 \$</u>
Total	<u>104 650 \$</u>

02-11-056A

Versements au Pacte rural.

- Année 2009 :

Projet Est-Prix Jeunesse
Friperie Latulipe

Coût total : 58 110 \$ – Part Pacte rural : 11 000 \$

- Année 2010 :

Municipalité d'Angliers
Agent de développement
Fonds municipalités dévitalisées

Coût total : 15 064 \$ – Part Pacte rural : 7 960 \$

- Année 2010 :

Ville de Belleterre
Agent de développement
Fonds municipalités dévitalisées

Coût total : 23 942,27 \$ – Part Pacte rural : 15 000 \$

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les versements au Pacte rural, conformément aux engagements envers les organismes et municipalités concernées.

02-11-057A

Renouvellement d'adhésion 2011 au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'adhésion 2011 de la MRCT au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 110 \$ tel que prévu au budget de la MRCT pour l'année 2011.

02-11-058A **Demandes d'aide financière.**

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De donner suite aux demandes reçues comme suit :
 - Fédération Cercle de Fermières du Québec :
Congrès régional prévu à Fugèreville le 14 mai 2011 : 500 \$
 - Congrès annuel du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue prévu à Ville-Marie les 28 et 29 avril 2011 : 250 \$
- ❖ Que les demandes suivantes soient refusées et laissées à la discrétion des municipalités locales :
 - Comité retour à l'école de Lorrainville;
 - L'Indice bohémien;
 - Les Belles-Terriennes – Trophée Roses des Sables;
 - Société Alzheimer;
 - Club de tir du Témiscamingue.

02-11-059A **Route verte**
Demande au ministère des Transports concernant le versement de l'aide financière 2010.

Considérant que la Route verte reliant Ville-Marie à Angliers sur l'emprise ferroviaire est une infrastructure touristique faisant partie du réseau québécois;

Considérant que la Société d'aménagement et d'exploitation du parc linéaire du Témiscamingue gère cette infrastructure grâce au financement obtenu du ministère des Transports du Québec et des municipalités limitrophes;

Considérant l'importance de procéder à un entretien régulier afin d'assurer la qualité de cette infrastructure;

Considérant que le coût des travaux d'entretien effectués en 2010 s'élève à 78 724,33 \$ dont 42 288,00 \$ furent investis par les municipalités limitrophes.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ De demander au MTQ de verser la subvention pour l'entretien de la Route verte de la saison 2010 tel que convenu.

02-11-060A

Autorisation pour utilisation par les pompiers des SIGLES et LOGO de la MRC de Témiscamingue.

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les brigades incendie des municipalités locales qui le désirent à utiliser les SIGLES et LOGO de la MRC de Témiscamingue pour apposer sur les écussons des uniformes de pompier.

02-11-061A

Service d'évaluation.

Le CA prend acte du rapport d'activités au service d'évaluation pour la période du 15 septembre 2010 au 15 janvier 2011, ainsi que des statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT, janvier 2011, par M^{me} Lyne Gironne.

02-11-062A

Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue (71^e rencontre).

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et M. Gérald Beaupré, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

//

M. Arnaud Warolin, préfet, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Projet :

Demandeur : Corporation de développement de Laverlochère

Montant demandé : 335,08 \$ pour des cotisations à SOPFIM et SOPFEU.

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX	
Revenus (droits de coupe)	34 558,90 \$
Retraits (projets) 24 239,15 \$ + 335,08 \$	24 574,23 \$
Solde	9 984,67 \$

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que le projet présenté soit accepté et payé à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon la réserve établie pour la municipalité de Laverlochère.

02-11-063A

Entretien d'hiver route 101, tronçon St-Édouard-de-Fabre à Témiscaming.

Considérant les plaintes au sujet de l'entretien d'hiver du tronçon St-Édouard-de-Fabre à la ville de Témiscaming;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De réitérer au ministère des Transports l'importance d'un bon entretien de la route 101;
- ❖ De revoir et de raccourcir sensiblement l'échéancier de réfection du tronçon St-Édouard-de-Fabre à la ville de Témiscaming actuellement répartie sur 4 ans.

Le mauvais état de la chaussée est relié directement aux difficultés d'entretien d'hiver.

02-11-064A

Approbation des comptes à payer du 15 décembre 2010 au 31 janvier 2011.

Le CA prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue au 31 janvier 2011, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Décembre 2010 et janvier 2011

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1100001	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE - V.M.	266,00 \$
C1100002	VISA DESJARDINS	1 375,79 \$
C1100003	RADIO-TÉMISCAMINGUE	84,66 \$
C1100004	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	836,00 \$
C1100005	GARAGE W. LACASSE INC.	1 226,13 \$
C1100006	GARAGE MICHEL GRENIER	592,29 \$
C1100007	STATION-SERVICE P. GINGRAS	552,00 \$
C1100008	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	543,37 \$
C1100009	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	995,34 \$
C1100010	HOUDE STEVE	533,33 \$
C1100011	AUBUT FRANCINE	51,70 \$
C1100012	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	4 000,00 \$
C1100013	VILLE DE TÉMISCAMING	25 000,00 \$
C1100014	TÉLÉBEC LTÉE	2 692,17 \$
C1100015	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	5 964,70 \$
C1100016	LES PUBLICATIONS CCH LTÉE	1 576,23 \$
C1100017	GROUPE CCL	1 168,65 \$
C1100018	ASSOCIATION DES ÉVALUATEURS MUNICIPAUX	90,00 \$
C1100019	LES ATELIERS KAMI INC.	3 508,41 \$
C1100020	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	2 614,58 \$
C1100021	ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE	113,93 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1100022	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	74,55 \$
C1100023	WILSON & LAFLEUR LTÉE	59,33 \$
C1100024	LES P'TITS ROBERGE	24,96 \$
C1100025	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	878,25 \$
C1100026	CORP. DE DÉVELOPPEMENT DE GABOURY	8 959,06 \$
C1100027	SMI INFORMATIQUE	1 142,47 \$
C1100028	CORP. DE DÉVEL. DE LAVERLOCHÈRE	15 000,00 \$
C1100029	QUÉBEC MUNICIPAL	846,56 \$
C1100030	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	588,49 \$
C1100031	SAGE SIMPLE COMPTABLE	383,76 \$
C1100032	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE - V.M.	74,00 \$
C1100033	ROY RENAL	3 312,00 \$
C1100034	MUNICIPALITÉ D'ANGLIERS	4 509,39 \$
C1100035	MUNICIPALITÉ DE BÉARN	5 871,99 \$
C1100036	MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL-OUEST	8 258,72 \$
C1100037	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	4 212,00 \$
C1100038	MUNICIPALITÉ DE GUÉRIN	3 435,88 \$
C1100039	MUNICIPALITÉ DE KIPAWA	5 128,26 \$
C1100040	MUNICIPALITÉ DE LAFORCE	2 915,70 \$
C1100041	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	3 757,53 \$
C1100042	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	5 678,24 \$
C1100043	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	9 268,77 \$
C1100044	MUNICIPALITÉ DE MOFFET	3 363,44 \$
C1100045	MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC	4 120,25 \$
C1100046	MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD	9 024,29 \$
C1100047	MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY	3 777,95 \$
C1100048	MUNICIPALITÉ DE ST-BRUNO-DE-GUIGUES	8 479,55 \$
C1100049	MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD-DE-FABRE	5 641,64 \$
C1100050	MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-DE-GUIGUES	4 427,69 \$
C1100051	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	8 717,72 \$
C1100052	VILLE DE BELLETERRE	3 203,98 \$
C1100053	VILLE DE TÉMISCAMING	24 297,33 \$
C1100054	VILLE DE VILLE-MARIE	25 339,11 \$
C1100055	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	11 661,87 \$
C1100056	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	113,93 \$
C1100057	ASS. DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC	490,65 \$
C1100058	CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	832,14 \$
C1100059	BELL MOBILITÉ	314,39 \$
C1100060	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QC	585,13 \$
C1100061	MARSEILLE NICOLE	1 226,97 \$
C1100062	GOODYEAR CANADA INC.	4 449,91 \$
C1100063	PITNEY BOWES	331,76 \$
C1100064	LES ARTS ET LA VILLE	300,00 \$
C1100065	FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS	1 921,37 \$
C1100066	CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENARIAT	500,00 \$
C1100067	TÉMIS EXTERMINATION	536,16 \$
C1100068	BROUILLARD CLAUDINE	292,90 \$
C1100069	LES CHOCOLATS MARTINE INC.	170,89 \$
C1100070	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	4 949,54 \$
C1100071	SANQUIP INC.	725,06 \$
C1100072	DDACE SYSTÈMES DE PUISSANCE	859,26 \$
C1100073	CFER LA RENAISSANCE	1 377,19 \$
C1100074	LALONDE STÉPHANIE	390,00 \$
C1100075	LATRAVERSE JOSÉE	511,57 \$
C1100076	HEIN STÉPHANIE	127,36 \$
C1100077	BEAUCHEMIN JEAN-CLAUDE	1 614,40 \$
C1100078	LES PRODUCTIONS REGARDS EMR	250,00 \$
C1100079	NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY	24,00 \$
C1100080	DISTRIBUTION CARDINAL INC.	29,85 \$
C1100081	TOUPIN VÉRONIQUE	64,59 \$
C1100082	BIGOT BRUCE	618,00 \$
C1100083	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	1 892,00 \$
C1100084	VILLE DE VILLE-MARIE	3 231,65 \$
C1100085	HYDRO-QUÉBEC	2 734,50 \$
C1100086	MARSEILLE NICOLE	810,52 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1100087	VILLE DE ROUYN-NORANDA	2 050,65 \$
C1100088	PÉTRIN RICHARD	97,76 \$
C1100089	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	2 679,22 \$
C1100090	LALONDE STÉPHANIE	659,43 \$
C1100091	HOUDE STEVE	112,09 \$
C1100092	CORPORATION AUGUSTIN-CHÉNIER INC.	5 000,00 \$
C1100093	TOUPIN VÉRONIQUE	54,08 \$
C1100094	CÉCIRE ROBERT	10 879,00 \$
C1100095	CARNAVAL DE LORRAINVILLE	60,00 \$
C1100096	SAMSON BÉLAIR DELOITTE & TOUCHE INC.	158,00 \$
C1100097	DESROCHERS GILLES / L'HEUREUX HÉLÈNE	10 000,00 \$
	TOTAL	314 245,93 \$

Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 401,08 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 721,72 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 603,82 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 315,38 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 172,26 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	29 946,92 \$
--	--------------

Rémunération des maires	0 \$
-------------------------	------

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 9 février 2011.

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

02-11-065A **Information et suivi des dossiers.**

- **Prochain conseil** : 16 février 2011.
- **Prochain CA** : 9 mars 2011.

02-11-066A **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

2^e partie

Questions / commentaires de M. Gilles Lepage :

- Monsieur Lepage souligne le plaidoyer de M^{me} Claire Bolduc (Ville-Marie), présidente de Solidarité rurale du Québec, dans les médias locaux concernant l'importance de l'information et de la liberté d'expression dans les régions;

- Est-ce que la Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue fera rapport de ses activités à la MRCT?

Réponse : Oui, le préfet assiste aux rencontres de la Coalition. Le nouveau ministre de l'Agriculture et député d'Abitibi-Est, M. Pierre Corbeil, rencontrera les MRC de la région le 11 février 2011 concernant les projets actuels et en émergence.

Priorités : Abattage – Appellation (produits régionaux) – Multifonctionnalité – Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette.

- Monsieur Lepage réitère l'importance du droit de parole et de la liberté d'expression au Témiscamingue.

02-11-067A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 16 h 00.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.

